

Chers Faulquinois et Chémérois,



L'année 2020 touchée par une pandémie mondiale dont l'impact est dévastateur se termine dans un contexte sanitaire, économique et social perturbé.

La situation incertaine, à laquelle nous nous devons de faire face, ne nous permet pas de prédire quel sera notre futur pour 2021, mais ne nous empêche pas pour autant de nous montrer optimiste, alors que nous adoptons toutes les mesures nécessaires au combat journalier contre la COVID 19.

Une fois l'urgence sanitaire traitée, le volet économique reste une de nos préoccupations. En effet, il est important de soutenir nos commerçants et artisans locaux afin d'éviter une lente mais certaine mort de notre centre-bourg.

« Les commerces de ma ville sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ! » ne doit pas être qu'un simple slogan ; il doit devenir un réflexe pour nous assurer de la pérennité de notre cœur de ville.

Ainsi, je tiens à vous assurer de la constante monopolisation des membres du conseil municipal, ainsi que du personnel communal durant toute la durée de cette crise ; ils ont été, sont et seront toujours à votre écoute et à vos côtés.

Notre avenir doit continuer à se construire, pour vous et vos enfants, mais surtout avec vous, tous ensemble.

Cette pandémie nous aura appris à nous réinventer au quotidien. Conservons cette énergie !

C'est ensemble que nous parviendrons à éradiquer ce virus, avec lequel nous cohabitons depuis 9 mois maintenant et qui a fait émerger une solidarité que seuls les temps de crise voient naître.

Spontanément, élus, concitoyens, acteurs du monde associatif local se sont rapprochés, virtuellement ou masqués afin d'aider, de rendre service, de soulager.

Soyez-en tous remerciés.

Nos pensées vont vers tous les faulquinois et chémérois en cette veille de fêtes. Qu'elles soient douces pour chacune et chacun d'entre vous.

Nous gardons l'espoir de nous retrouver amicalement et chaleureusement en 2021.

Bruno Bianchin
Maire de la Ville de Faulquemont

Il fallait oser, il a osé.

Vous avez bien lu, dans l'édito de la revue communale Initiative, le maire de Faulquemont écrit :

« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».

Il a même été jusqu'à dépenser de l'argent pour une banderole affichant ce même slogan.



Comment doit-on interpréter ce slogan ? Le maire précise même qu'il ne doit pas être un simple slogan mais un réflexe :

Alors, leçon ou exemple ?

Il s'avère que le maire et le bon nombre d'élus qui ont sûrement contribué à la réflexion sur ce slogan confondent donneur de leçons et montreur d'exemple, nous allons vous le prouver.

Souvenez-vous, nous avons **un radiologue** qui, avant de partir à la retraite, cherchait à vendre son matériel. Nous avons proposé que la commune achète ce matériel en attendant de trouver un repreneur. Nous aurions fini par trouver un professionnel qui aurait été ravi de louer avec option d'achat au lieu d'acheter le cabinet de radiologie et son matériel. Faulquemont aurait encore aujourd'hui un radiologue. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

Souvenez-vous, nous avons **un bijoutier**. Lorsqu'il a liquidé ses stocks avant d'aller s'épanouir dans une commune des environs, ce bijoutier espérait avoir la visite d'élus, notamment celle de l'adjointe LOUIS, chargée à l'époque de la relation avec les commerces. Je suis le seul à être allé le voir. Il est parti écoeuré par le manque de soutien de cette municipalité. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

A la création du Créanto Bis (bibliothèque), il a fallu équiper ce bâtiment en **matériel informatique**. C'est une entreprise de FROUARD (54) qui a eu cette manne financière. Cerise sur le gâteau, cette entreprise de Meurthe et Moselle a également obtenu la charge du matériel informatique de la mairie. A Faulquemont, un spécialiste en informatique a pourtant pignon sur rue depuis des années. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

Dans le cadre du Covid 19, cette municipalité a acheté **des masques** en mai 2020 en ... CHINE ; en été dans une entreprise Lilloise se fournissant en ...CHINE. Nous avons pourtant à moins de 15kms de Faulquemont une entreprise qui fabrique des masques. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

Depuis des années, cette commune confie à un proche du maire, ses travaux de **réalisation du journal communal Initiatives**. 6000€ par édition, 3 éditions par an. Plus de 150 000€ ont été donnés à cette entreprise, qui n'est pas locale, dont l'épouse d'un des dirigeants est employée municipale, depuis les mandatures de ce maire. N'avons-nous pas à Faulquemont, un professionnel dont le métier est : *« la Photocopie, la reprographie, l'impression numérique... »* Une seconde entreprise plus récente s'est installée avec pour cahier de charges, entre autres, *« créateur imprimeur de supports en commun »*. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

Lors de la **première vague** du COVID, un de nos colistiers avait demandé au maire comment il allait **aider les commerçants et les artisans** de sa commune. Celui-ci s'était contenté de le renvoyer vers le DUF. *« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ».* **Mensonge.**

En réunion de commission, ce même colistier avait suggéré la remise de **bons d'achats à dépenser dans le commerce local** pour les Anciens à la place du repas des Seniors. Refus : « *Cela aurait coûté plus cher* ». Les fêtes de fin d'année sont passées, pas de bons d'achats, pas de repas. « **Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens** ». Mensonge.

Des photos de ce magazine ont été réalisées par une élue de sa liste « *auto-entrepreneur photographe* », dont l'activité déclarée est : « *prise de vue photographique* ». Avec Initiatives, cette élue a bénéficié d'un support publicitaire gratuit, la revue a coûté aux faulquinois 6000€. Un des slogans de cette équipe était pourtant : « *Une équipe qui agit pour l'intérêt collectif et l'avenir de Faulquemont* ». C'est comme si c'était fait. Pourtant un **photographe professionnel** est installé sur la commune, de Père en fils, depuis plusieurs années. « **Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens** ». Mensonge.

La taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) est un impôt instauré de façon **facultative** par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI), sur le territoire desquels sont situés les dispositifs publicitaires. Elle est due par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé. Son montant varie selon les caractéristiques des supports publicitaires et la taille de la collectivité. En 2020, vos nouveaux élus avaient prévu d'encaisser 9 000€, c'est 9 723,58€ qui ont été encaissés pour cette taxe facultative.

Le 29 juin 2020, **malgré la crise sanitaire**, vos élus ont approuvé le budget de cette année avec une recette prévue de 9 000€ pour cette taxe facultative.

Résultat : Non seulement en 2020, vos élus auraient pu revenir sur cette décision d'encaisser cette taxe au regard de la conjoncture, mais en plus ils auraient pu la supprimer au titre de cette année. « **Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens** ». Mensonge.

--0--

Ces pratiques ne datent pas d'aujourd'hui, en février 2014, nous écrivions dans le journal d'informations communales Le HERISSON :

3-En pratiquant une politique, que d'aucuns pourraient qualifier de bananière, en favorisant apparemment le piston, en ne confiant les travaux qu'à des entreprises sélectionnées selon des critères obscurs, en n'achetant qu'à certains commerces, en ne vendant des biens communaux qu'à des acquéreurs choisis pour des raisons plus affectives qu'économiques... la municipalité actuelle **a méprisé** les entreprises, les commerces, les personnes qui ne sont pas leurs proches.

Extrait de la charte ANTICOR 2008*: La transparence doit être la règle sur les actions de démarchage faites par les entreprises. /.../ la formation obligatoire des élus doit être un véritable outil pour lutter contre les dérives, telles que gaspillage, malversations, corruption.

« **Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens** ». Mensonge.

En Juin 2019, nous écrivions dans le journal d'informations communales Le HERISSON :

Chut...c'est un secret : A Faulquemont, la publicité pour certains marchés de travaux est faite sur un site dit « sécurisé » qui avantage surtout les grandes entreprises. Certaines entreprises, pas toutes malheureusement, sont averties de futurs travaux sur la commune, ce qui n'est pas interdit. Si de très nombreuses communes utilisent ce site sécurisé, elles complètent l'information par une publicité dans la presse locale, sur le site internet, les tableaux d'affichage de la ville, dans leur revue communale... Pour que ce ne soit pas toujours les mêmes entreprises qui obtiennent les chantiers, il serait normal que nos petites entreprises, nos artisans soient également informés afin qu'ils puissent aussi offrir leur savoir-faire.

Ne pensez-vous pas que ce devrait être la règle ?

« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ». Mensonge.

--0--

Instauré par l'ancien maire, un adjoint au maire était chargé de la relation avec les commerçants et les artisans. Avec cette nouvelle mandature, aucun élu n'a cette fonction, elle a été tout simplement supprimée au profit de fonction « **bidon** » afin de justifier le salaire de certains élus : **« Les commerces sont mon quotidien. J'achète local. Je les soutiens ». Mensonge.**

Ainsi ont été créés :

- Un adjoint à la santé, appelez-le Docteur ;
- Un conseiller municipal délégué « à l'Informatique, à la fibre et aux nouvelles technologies », dit monsieur fibre, **sauf que cette fonction existe seulement** au niveau du District (DUF) ;
- Un conseiller municipal délégué « à la Réglementation et à la Police Municipale », conseiller municipal que nous devrions tous rencontrer dans nos rues. En 10 mois, pour ma part, **je ne l'ai jamais croisé**. Ignore-t-il où se trouve la rue de la République ?
- Un conseiller municipal délégué « aux relations spécifiques avec le prestataire retenu par la commune pour les actions d'animation en direction de l'enfance et les actions d'insertion », **fonction qui ne sert à rien, mais alors à rien sauf à ... payer encore un élu pour ... rien.**
-



N'hésitez pas à interroger vos élus, parce qu'ils le méritent bien :

Maire : Bruno BIANCHIN ; **Maire déléguée** : Violette COMBAS ; **Adjointes** : Isabelle BUGOT, Béatrice KEMPENICH, Charlotte LOUIS, Evelyne SPANNAGEL ; **Adjoint** : Pierre BLANCHARD, Stéphane CHAPPELLIER, Alain KOPPERS, Alain LABRE, Marcel MILAZZO ;

Conseillère municipale déléguée : Eliane LECLERE ;

Conseiller municipal délégué : Jean-Luc DUPONT, Félix PEZZA, Dominique RIOTTE ;

Conseillère municipale : Sonia BASBAGILL-DIOUF, Stéphanie BOUL, Cassandra RIBU, Sophie ROLLIN, Valérie STAUB, Emilie NAVEL,

Conseiller municipal : Fabien ALBERT, Hervé BOULLEE, Serge PIERSON, Sandy-Rémy PASKIEWICZ.

Conseillère municipale d'Opposition : Aurélie BUTIN, Mireille L'HUILLIER ;

Conseiller municipal d'Opposition : Patrick BONNET, Didier SOUCHON.